

Décision 18-D-07 du 31 mai 2018

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur des services de traversées
maritimes de passagers entre le continent et
l'île d'Yeu

Posted on: 04 juin 2018 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Vedettes Inter-Iles Vendéennes

Dispositif(s)

Non-lieu

Décision(s) associée(s)

01-MC-02

01mc02.pdf

PDF - 60.26 Ko

04-D-79

04d79.pdf

PDF - 290.76 Ko

Lire

le texte intégral de la décision

176.3 Ko